

nachie et qu'elle présente des suggestions pratiques qui soient réellement dans l'intérêt du pays. On détourne vers le Mississipi 8,500 pieds cubes à la seconde de l'eau du lac Michigan. Si l'on prononce ces chiffres rapidement, ils ne semblent pas de grande importance, mais ceux qui connaissent la ville de Sherbrooke savent que l'énergie dont elle se sert y est tirée de la rivière Magog. Cette énergie a contribué dans une grande mesure à faire de Sherbrooke ce qu'elle est aujourd'hui. Cependant, le débit moyen de la rivière Magog est de 550 ou 600 pieds cubes par seconde. En d'autres termes, la quantité d'eau détournée du lac Michigan, et qui appartient au Canada, égale quatorze fois le débit moyen de la rivière qui fournit l'énergie électrique à la ville de Sherbrooke. L'argument le plus fort contre ce développement, c'est son caractère international. Mais en cela, je m'appuie sur la confiance absolue que je place dans les hommes d'Etat du Canada et je ne crains nullement de traiter avec les Etats-Unis à ce sujet. Si le projet est mis à exécution, il aura pour effet d'abord de mettre fin au projet de construction d'un canal de Buffalo à la rivière Hudson et, assurément, une quantité déjà trop grande de notre commerce prend la route de New-York pour nous porter à faire tous les efforts possibles pour le ramener aux ports de notre pays.

Relativement à l'exploitation des sources d'énergie du fleuve Saint-Laurent, les gens, j'en suis sûr, ne comprennent pas très bien, lorsqu'ils critiquent le projet, que dans la différence de niveau du fleuve entre Kingston et Montréal 93 pieds seulement se trouvent dans la section internationale, tandis que 115 pieds existent entièrement dans la section canadienne, de sorte que dans tous les cas le Canada est assuré d'un avantage d'au moins 75 p. 100 du total de l'énergie créée. On a défiguré certaines remarques que je faisais l'autre jour à ce sujet et je désire remettre les choses au point. Si le projet est mis à exécution, nous y intéresserons non pas financièrement mais moralement, afin d'obtenir leur appui, la vaste région du centre des Etats-Unis et aussi de l'état de New-York qui s'occupe de la question de l'énergie que comporte le projet. Parlant à titre de citoyen de la province de Québec, je crois que le projet, du seul point de vue de l'énergie créée aux portes de Montréal, doit rester sous le contrôle du Gouvernement au lieu de tomber entre les mains d'intérêts privés.

Puisque nous nous intéressons tant à la prospérité de notre pays, rappelons-nous que dans le passé la prospérité a toujours accom-

pagné quelques grands travaux du gouvernement. Par exemple, la prospérité de ma région a suivi la construction du Grand-Tronc à travers les Cantons de l'Est. De fait, les gens de cette région se rendirent en délégation à Montréal, alors siège du Parlement, et demandèrent au gouvernement d'entreprendre des travaux pendant cette période. Lorsque le grand chemin de fer du Pacifique-Canadien fut construit à travers le Canada, il s'ensuivit comme on l'a dit cet après-midi, une merveilleuse période de prospérité. Si nous voulons adopter une bonne politique d'immigration et amener des gens ici; si nous voulons la prospérité du Canada, donnons suite à ce projet, et même si nous créons une prospérité fictive durant les prochains dix ans et dépensons 500 ou 600 millions, nous procurerons par là deux emplois pour chaque homme au Canada, ce qui est essentiel au développement de notre pays. En terminant, monsieur l'Orateur, laissez-moi vous dire qu'en mai 1922 le pays avait un déficit de 81 millions, tandis qu'aujourd'hui nous avons un surplus de près de 45 millions; ce résultat a été obtenu en six années de régime libéral.

M. W.-K. ESLING (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, on a dit qu'un compliment qui venait de ceux qui siègent à votre gauche à l'adresse de ceux qui siègent à votre droite s'accompagnait toujours de quelques reproches. Mais il n'en va pas de même pour moi, ce soir; je tiens à remercier purement et simplement le ministre du Revenu national (M. Euler) de la courtoisie qu'il m'a témoignée relativement à une affaire qui intéresse sensiblement une région minière de ma circonscription. Si le ministre s'en était tenu à l'attitude que le cas le justifiait d'adopter et s'il avait pris des mesures rigoureuses, nombre de mineurs auraient grandement souffert quant à leur salaire. C'eût été aussi faire grandement tort aux ouvriers travaillant à l'exploitation de propriétés affermées à bail; c'eût été encore compromettre sérieusement la situation de nombre de créanciers, et retarder, du moins provisoirement, l'essor minier. Le ministre a fait preuve de beaucoup d'égards et de générosité. Je tiens à le déclarer, l'affaire a été réglée à la satisfaction de tous et je suis heureux de rendre ce témoignage au ministre.

Je désire également féliciter le ministre de l'Agriculture (l'hon. M. Motherwell) pour le succès de son installation frigorifique à Wynndel, dans ma circonscription. Elle fut d'un grand secours pour les producteurs de fruits et de petits fruits, et quoiqu'elle n'ait été